NUMÉRO 7

MARS 2004

BULLETIN de la CLP aux représentants

DES LIGNES DIRECTRICES À L'INTENTION DES EXPERTS

Au cours des dernières années, la participation de témoins experts aux processus judiciaire et quasi judiciaire a souvent fait l'objet de critiques. À la Commission des lésions professionnelles (CLP) comme dans d'autres tribunaux, les décideurs questionnent notamment l'objectivité et l'impartialité de ces personnes dont les parties retiennent les services afin de produire un rapport ou de témoigner lors d'une audience.

Désirant améliorer la qualité de la participation des experts au processus de contestation, la CLP vient de terminer l'élaboration de lignes directrices énonçant ses attentes à leur égard. Avant leur mise en vigueur, qui est prévue pour le mois de juin 2004, la CLP considère qu'il est important d'informer sa clientèle. À cette fin, elle tiendra plusieurs rencontres à travers le Québec. Les dates et lieux sont indiqués sur le calendrier ci-joint.

Si vous voulez assister à l'une de ces rencontres, nous vous demandons d'aviser la personne désignée pour chaque municipalité et de lui laisser les coordonnées où nous pourrons vous rejoindre. Cela nous permettra de planifier l'activité et de vous prévenir si elle devait être annulée, faute de participants.

UN RÔLE SUR MESURE POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Lors de leur tournée des régions, la présidente et les vice-présidentes ont souvent invité les représentants de la clientèle à examiner avec le personnel de la CLP de leur région les possibilités d'obtenir un service personnalisé ou d'établir un rôle « sur mesure » à partir de dates convenues à l'avance.

Toutes les directions régionales de la CLP sont disposées à examiner comment elles peuvent faciliter vos démarches avec le tribunal. C'est ainsi, par exemple, que certains représentants ont convenu de regrouper leurs dossiers afin d'être entendus lors de journées ou de semaines déterminées. En plus de leur éviter des déplacements, cela leur permet d'optimiser leurs disponibilités et celles de leur témoin expert.

N'hésitez donc pas à en discuter et à nous faire part de vos besoins. Nous verrons avec plaisir comment nous pouvons vous satisfaire. Cela pourrait contribuer au meilleur intérêt de vos clients et à une plus grande efficacité du tribunal.

Commission des lésions professionnelles
Québec

LE TRANSFERT DES DÉCISIONS À SOQUIJ

Dernièrement, un représentant nous a informés qu'un de ses clients avait pris connaissance de sa décision sur le site www.jugements.qc.ca et ce, avant même de l'avoir reçue.

Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise, la CLP a modifié sa procédure de sorte que l'envoi d'une décision aux parties et son transfert à SOQUIJ ne se font plus la même journée, comme c'était le cas auparavant. Lorsqu'une décision est postée aux parties, la CLP attend maintenant qu'un délai de trois jours ouvrables soit expiré pour la transférer à SOQUIJ en vue de sa diffusion dans les banques de jurisprudence Azimut et « jugements.qc.ca ».

Voilà une situation que la CLP a pu corriger facilement après en avoir été informée. Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions; nous en prenons bonne note et voyons comment nous pouvons y donner suite.

RÉSULTATS DU SONDAGE SUR NOS SERVICES EN LIGNE

Dans le dernier *Bulletin aux représentants*, en décembre 2003, nous vous invitions à répondre au sondage sur nos services en ligne. Une cinquantaine d'internautes ont répondu à notre invitation.

Vous pouvez prendre connaissance des résultats dans la section « Services en ligne » du site Internet de la CLP (www.clp.gouv.qc.ca). Ils démontrent, entre autres, que le service « consultation d'un dossier » est le plus utilisé, suivi du Mémento LATMP-LSST en ligne puis du Mémento en format PDF.

Treize répondants nous ont suggéré des améliorations ou des ajouts de services. Nous verrons s'il est possible d'y donner suite et nous ferons le suivi auprès des personnes qui nous ont laissé leur adresse électronique.

Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont répondu au sondage. Vos commentaires sont précieux, car ils nous ont fourni des pistes d'amélioration que nous allons certainement explorer.

Ce bulletin a été produit par le Bureau de la présidente de la Commission des lésions professionnelles.

POUR INFORMATION ET COMMENTAIRES :
Marie-France Dufour, responsable des communications externes
Téléphone : (514) 873-1747 Télécopieur : (514) 873-0211
Courriel : marie-france.dufour@clp.gouv.qc.ca

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU RÔLE DES EXPERTS

CALENDRIER DES RENCONTRES D'INFORMATION

DATE	LIEU	PERSONNE À CONTACTER
31 mars, 16 h	**MONTRÉAL** Bureau de la CLP 500, boul. René-Lévesque Ouest Salle 17.304	M^me^ Ginette Dumas (514) 873-9243 Sans frais : 1 800 361-9593
7 avril, 16 h	**GATINEAU** Édifice Jos Montferrand 170, Hôtel-de-Ville, R.C., salle A	M^me^ Ginette Dumas (514) 873-9243 Sans frais : 1 800 361-9593
7 avril, 16 h	**JOLIETTE** Château Joliette 450, rue St-Thomas	M^me^ Marie-Josée Turcotte (418) 644-8205 Sans frais : 1 800 463-1591
13 avril, 16 h	**CHICOUTIMI** Bureau de la CLP 227, rue Racine Est, bureau 4.01	M^me^ Marie-Josée Turcotte (418) 644-8205 Sans frais : 1 800 463-1591
21 avril, 16 h	**QUÉBEC** Courtyard Marriott 850, Place d'Youville, salle Kent	M^me^ Marie-Josée Turcotte (418) 644-8205 Sans frais : 1 800 463-1591
22 avril, 16 h	**SHERBROOKE** 200, rue Belvédère Nord Salle 3.06	M^me^ Marie-Josée Turcotte (418) 644-8205 Sans frais : 1 800 463-1591
27 avril, 16 h	**SAINT-JÉRÔME** Hôtel Best Western 420, Mgr-Dubois, salle # 2	M^me^ Ginette Dumas (514) 873-9243 Sans frais : 1 800 361-9593
28 avril, 16 h	**MONTRÉAL** Bureau de la CLP 500, boul. René-Lévesque Ouest Salle 17.304	M^me^ Ginette Dumas (514) 873-9243 Sans frais : 1 800 361-9593
13 mai, 16 h	**DRUMMONDVILLE** Hôtel Dauphin 600, boul. St-Joseph Salon Versailles	M^me^ Marie-Josée Turcotte (418) 644-8205 Sans frais : 1 800 463-1591
4 juin, 13 h	**RIMOUSKI, GASPÉ et SEPT-ÎLES** Cette rencontre se fera par visioconférence, en reliant les trois bureaux de la CLP. Le présentateur sera présent au bureau de Rimouski. **Rimouski** : 355, boul. Saint-Germain Ouest 2^e^ étage **Gaspé** : 96, Montée de Sandy Beach Bureau 2.01 **Sept-Îles** : Carrefour Régnault 128, rue Régnault, bureau 203	M^me^ Marie-Josée Turcotte (418) 644-8205 Sans frais : 1 800 463-1591